Inceste : aider les médecins à repérer et signaler

En France, 2 millions d'adultes pourraient avoir été victimes d'un inceste pendant leur enfance et seulement
15
000 nouveaux cas
d
e violences
sexuelles sur mineur
sont signalés chaque année à la justice.
Un nombre considérable d'incestes
ne s
eraient
pas repérés
ou pas
signalés aux autorités en charge
de
la protection des victimes.

Quelles sont les situations à risque ? Comment aider les médecins à repérer les symptômes d

e violences sexuelles
intrafamiliales chez un jeune patient
?
Comment
les
guider dans leurs démarches pour assurer
le signalement et
la protection des
enfants
victimes
?

Pour répondre à ces questions sur le rôle des médecins dans le repérage et le signalement, la Haute Autorité
de Santé a élaboré
des recommandations
qui
encadrent
ces
deux moments de
l'intervention médicale
.
L'
objectif
est de
fournir aux professionnels des
repères
et des outils pratiques
sur un sujet
difficile
face auquel ils se sent
ent souvent
seuls et
démunis
.